

Fiche de données de sécurité

Selon 29 CFR 1910.1200 Appendix D ; Règlement (CE) No 1907/2006 ; GHS Rev. 9, 2001

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produits

Nom du produit Solution de nettoyage AQUALAB
Numéros de produits 20591 (inclus dans 30595 & 30504)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Solution de nettoyage pour les instruments AQUALAB.
Utilisations déconseillées A n'utiliser qu'avec les instruments AQUALAB.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise ADDIUM, Inc.
1300 NE Henley Court
Pullman, WA 99163 USA
Téléphone +1 (509) 332-6000
Site web aqualab.com

1.4 Téléphone d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence +1 (509) 332-6000, 8-5 PST/PDT

Section 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme produit ou mélange chimique dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pas de pictogramme de danger.
Mention(s) de danger H303 - Peut être nocif en cas d'ingestion.
H320 - Provoque une irritation des yeux.

Déclaration(s) de précaution

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

2.3 Autres risques

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB.

Section 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Les substances

Sans objet.

3.2 Les mélanges

Solution aqueuse de nettoyage

| Nom chimique | Poids (%) | Numéro d'enregistrement REACH | Numéro CAS | Numéro CE | Classification, codes des mentions de danger (CE 1272/2008, SGH) |
|--------------|-----------|-------------------------------|------------|-----------|--|
| Éthanol | 1-3 | | 64-17-5 | 200-578-6 | Aucun |
| Ammoniac | 0.5-2 | | 7664-41-7 | 231-635-3 | Aucun |

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Appeler un médecin. Montrer aux premiers intervenants et au médecin cette fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

En cas de gêne, amener la personne à l'air frais et la maintenir en position de repos. Consulter un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent.

En cas de contact avec la peau

En cas de gêne, laver les parties exposées avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter un médecin si la gêne persiste.

En cas de contact avec les yeux

Irriguer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou un centre antipoison.

| | |
|---|----------------------------|
| Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | Pas de données disponibles |
| Inflammabilité | Non applicable |
| Limite inférieure et supérieure d'explosivité | Non applicable |
| Point d'éclair | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | Non applicable |
| Température de décomposition | Pas de données disponibles |
| pH | 10 |
| Viscosité cinématique | Pas de données disponibles |
| Solubilité | Compléter dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Pas de données disponibles |
| Pression de vapeur | Pas de données disponibles |
| Densité et/ou densité relative | Pas de données disponibles |
| Densité de vapeur relative | Pas de données disponibles |
| Caractéristiques des particules | Pas de données disponibles |

9.2 Autres informations

Aucun

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas mélanger avec de l'eau de Javel ou d'autres bases fortes.

10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec de l'eau de Javel ou d'autres bases fortes.

10.6 Décomposition dangereuse des produits

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de fumées et de gaz irritants.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

| | |
|--|---|
| Toxicité orale aiguë | DL50 > 20 000 mg/kg |
| Corrosion/irritation de la peau | Classé comme non irritant pour la peau |
| Lésions oculaires graves/irritation | Peut provoquer une irritation. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. |
| Sensation respiratoire ou cutanée | Classé comme non sensibilisant pour la peau |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Classé comme non mutagène |
| Cancérogénicité | EH40 Non répertorié CIRC Non répertorié NTP Non répertorié OSHA Non considéré comme cancérigène par l'OSHA ACGIH Non répertorié |
| Toxicité pour la reproduction | Classé comme non toxique pour la reproduction |
| STOT - exposition unique | Classé comme ne causant pas de dommages aux organes |
| STOT-exposition répétée | Classé comme ne causant pas de dommages aux organes en cas d'exposition répétée |
| Risque d'aspiration | La solution ne présente pas de risque d'aspiration. |

11.2 Informations sur les autres dangers

| | |
|--|-------------------------------|
| Propriétés de perturbation endocrinienne | Aucune information disponible |
| Autres informations | Aucune information disponible |

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information supplémentaire.

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

L'évaluation PBT et vPvB ne s'applique pas.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible.

12.7 Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit se faire conformément aux principes du devoir de diligence, en respectant les réglementations locales et nationales. Ne pas rejeter dans les égouts, les fossés et les cours d'eau. Rincer trois fois les récipients contaminés avant de les éliminer.

Section 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Risques environnementaux

Sans objet.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Pas d'informations supplémentaires.

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Union européenne

| | |
|----------------------|--|
| Directive 98/24/CE | Se référer à cette directive pour les risques généraux liés aux agents chimiques sur le lieu de travail. |
| Directive 2012/18/EU | Listé, 50 tonnes. |

États-Unis

| | |
|--|---|
| TSCA | numéros CAS 64-17-5 et 7664-41-7 figurent dans l'inventaire TSCA. |
| Liste des rapports sur la santé et la sécurité | Aucun des produits chimiques ne figure sur la liste des rapports sur la santé et la sécurité. |
| Règles relatives aux essais chimiques | Aucune des substances chimiques contenues dans ce produit n'est soumise à des règles d'essai chimique. |
| Section 12b | Aucun des produits chimiques n'est répertorié dans la section 12b de la TSCA. |
| Règles relatives aux nouvelles utilisations importantes de la TSCA | Aucun des produits chimiques contenus dans ce matériau ne fait l'objet d'une SNUR au titre de la TSCA. |
| SARA Section 302 (RQ) | 7664-41-7 RQ 100 lbs. |
| Section 302 de la SARA (TPQ) | 7664-41-7 TPQ 500 lbs. |
| Codes SARA | 7664-41-7 311/312 Risque de libération soudaine de la pression |
| Ingrédients à déclarer en vertu de l'article 313 (40 CFR 372) | 7664-41-7 >90%. |
| Loi sur la qualité de l'air | Ce matériau ne contient pas de polluants atmosphériques dangereux. Ce matériau ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe I. Ce matériau ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe II. |
| Loi sur l'eau propre | Le 7664-41-7 figure dans le tableau 166.4A de la liste des substances dangereuses du Clean Water Act. |
| OSHA | 7664-41-7 TQ 10000 |

Réglementation nationale

CAS # 64-17-5 et CAS# 7664-41-7 sont présents sur les listes d'état de CA, PA, MN, NJ.
 CAS # 7664-41-7 est présent sur la liste d'état de FL, WA
 CAS # 64-17-5 et CAS# 7664-41-7 ne sont pas présents sur les listes de l'état de MA

Canada

Liste DSL Les numéros CAS 64-17-5 et 7664-41-7 sont répertoriés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce matériau.

Section 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes

| | |
|---------|---|
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists, États-Unis |
| CAS | Chemical Abstracts Service, American Chemical Society |
| CEN | Comité européen de normalisation, Union européenne |
| CFR | Code of Federal Regulations, États-Unis |
| DSL | Liste intérieure des substances, Canada |
| CE | Commission européenne |
| EH40 | Limites d'exposition sur le lieu de travail, Royaume-Uni |
| SGH | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques élaboré par les Nations unies |
| CIRC | Centre international de recherche sur le cancer, Organisation mondiale de la santé |
| DL50 | Dose létale 50 % d'une population testée pendant un intervalle de temps spécifié |
| NIOSH | Institut national pour la sécurité et la santé au travail, États-Unis |
| NTP | Programme national de toxicologie, États-Unis |
| OSHA | Occupational Health and Safety Administration, États-Unis |
| PBT | Persistante, bioaccumulable et toxique |
| PST/PDT | Pacific Standard Time/Pacific Daily Time : Informations sur les fuseaux horaires |
| REACH | Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques, Union européenne |
| RQ | Quantité à déclarer (SARA) |
| SARA | Superfund Amendments and Reauthorization Act, États-Unis |
| STOT | Toxicité pour certains organes cibles |
| TPQ | Seuil de planification de la quantité (SARA) |
| TSCA | Loi sur le contrôle des substances toxiques, États-Unis |
| vPvB | Très persistant et très bioaccumulable |

Sources d'information

Sources réglementaires internationales, nationales et étatiques.

Avis

Les données ci-dessus ont été compilées à titre d'information sur la sécurité uniquement et ne font partie d'aucune spécification de vente. Les informations contenues dans cette fiche technique sont, à la connaissance d'ADDIUM, Inc., correctes au moment de la publication. Les clients doivent toujours s'assurer par eux-mêmes que leur produit est entièrement adapté à leur usage, dans leurs conditions d'utilisation et en conformité avec les réglementations en vigueur. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le fournisseur.